



LES AMIS DU PÈRE PEDRO SUISSE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DU PERE PEDRO SUISSE » (LAPPS) 21 avril 2016

Présents : Valérie Fischer, Nuria Nicolet Aebischer, Barbara Millot, Michel Marti, Nathalie Havinga, Elisabeth Vergain
Excusés : Hélène Nicolet, Famille Jelk, Raymond et Sonya Sauter, Irma Praplan, Salvia Delavy Romina, Chabloz Alain, Estoppey Christine, Mino Frédéric, Marti-Bertolaso Caroline

La séance est ouverte à 20h05. Sujets traités :

- ✓ Présentation du rapport d'activité du comité
- Repas de soutien à la Villa Tacchini - 31 octobre 2015 / concert Tournesoul et repas (3'000.- de bénéfice).
- Tournoi de foot des enseignants de l'école du Lignon (500.- de bénéfice pour le repas de midi).
- Bons cadeau en décembre 2015 - moins d'impact que l'an précédent (on n'a pas pu se renouveler, il nous aurait fallu d'autres photos, que nous n'avons pas obtenues de la part du Père Pedro).
On peut proposer ces bons chaque année et voir qui en profite. Il est compréhensible qu'un membre qui a offert les bons une année, ne les offre pas forcément l'année suivante.
- Exonération des impôts : document désormais reconnu pour les dons (déclaration d'impôts). Nos membres peuvent déduire leurs dons de leurs impôts.
- Création du logo.
- Mise en place d'une page « Facebook » pour les actualités. « Les amis du Père Pedro Suisse - communauté »
- Cotisations / dons : nos membres versent régulièrement des dons soit directement sur notre compte, soit en participant à nos manifestations de manière financière ou par l'aide apportée. Du point de vue comptable, un don est scindé systématiquement en cotisation + don. Lorsque que la somme des

cotisations est importante, elle est aussi versée à Akamasoa.

Certaines personnes font un don important spontané mais unique, sans forcément manifester l'intention d'adhérer à l'association. Nous gardons ces donateurs comme personnes susceptibles d'être intéressées par l'activité de l'association (nous les intégrons à notre liste de distribution).

Il serait utile de spécifier : « par votre don, vous adhérez à l'association ».

Les dons font-ils l'objet de remerciement ? Pas systématiquement. Cela pourrait être également bienvenu.

Le remerciement « formel » se fait uniquement par le biais de l'attestation pour les impôts.

Nous faisons des mails réguliers à notre listing de membres pour leur donner des nouvelles de la LAPPS, des sommes versées à Akamasoa, sur les activités d'Akamasoa, avec nos remerciements et ceux du Père Pedro.

✓ Projets en cours ou à venir

- Création d'un site internet : le site est presque prêt, grâce au travail de Luc Machy. Quelques détails doivent encore être mis à jour et il sera bientôt en ligne sur internet. Le site est visité par les membres présents à l'AG et apprécié !

- Pour l'adresse mail : demander à Luc s'il peut dévier les trois adresses sur la même boîte mail, que les trois membres du comité pourraient toutes les trois relever.

- Projet : proposition de Bilal Ramadan -> faire une demande de subvention à GE-Solidaire, au Bureau de la solidarité internationale ou à la Fédération Genevoise de Coopération pour obtenir un financement pour Akamasoa. Cependant, pour ce faire, il faut définir un projet bien spécifique (construction de x salles de classe, d'une maternité, p.ex). Cela implique la mise en place d'un projet bien ficelé, d'un lien avec une association poursuivant les mêmes objectifs et reconnue par la FGC (dans le réseau de la FGC). B. Ramadan est prêt à soutenir notre association pour l'élaboration de ce dossier, en ciblant sur un projet en fonction des besoins.

Bilal Ramadan est engagé dans le projet « Solférino », qui invite des jeunes de l'ECG à prendre part à des voyages à Madagascar. Un groupe de jeunes a rencontré le Père Pedro en été 2015.

- Le Père Pedro sera à Paris en novembre. Il pourrait profiter de ce voyage pour venir nous voir à Genève. A cette occasion, nous pourrions le rencontrer et évoquer ce projet avec lui. Par la suite, s'il est preneur, à son retour à Akamasoa il pourra nous donner les éléments utiles à l'élaboration de ce dossier. Peut-être des membres de la LAPPS seraient-ils disposés à prendre le relais sur ce projet précis, pour soutenir la mise en place de ce dossier, avec leurs compétences spécifiques.

- Repas de soutien en novembre, en présence du Père Pedro ?

Trouver une salle pour faire un repas de soutien, si possible avec des cuisines adaptées. Jusqu'ici nous avons bénéficié de lieux gratuits, ce qui permettait de verser l'ensemble des recettes à Akamasoa.

Il nous faudrait une date, pour rechercher un lieu ! Nous sommes en attente de la réponse du Père Pedro sur ce point.

Michel Marti peut prendre contact avec la commune de Confignon pour la salle communale. A suivre.

- Nous gardons l'idée de faire un repas en automne, que le Père Pedro vienne ou non. Attention au prix pour la soirée, que les familles ne soient pas préitérées. Prix libre ?

✓ Comptabilité

- Présentation des comptes 2015.

En 2015, nous avons versé la somme de 10'400 CHF à Akamasoa.

94.20 CHF de frais bancaires pour l'ensemble.

530.- de cotisations.

Rajouter une colonne pour mentionner les recettes à l'occasion des événements créés par la LAPPS.

- Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes sont approuvés par les deux vérificateurs, Patrick Millot et Stephan Aebischer, qui sont réélus pour l'année 2016.

Approbaton des comptes pour l'année 2015 : l'Assemblée Générale valide les comptes.

✓ Rapport d'activité : celui-ci est validé par l'assemblée.

✓ Election du Comité pour 2016

Le comité est réélu, dans sa composition actuelle.

Clôture de la séance à 21h52.

Pour le comité : Nuria Nicolet Aebischer